

## Foncière Chênelet

### Des corons nouvelle génération

#### 8 logements à Marles-les-Mines (62)



Maîtrise d'ouvrage : SAS Foncière Chênelet  
Partenaires : Commune de Marles-les-Mines, Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay, CDC-Banque des Territoires, Fondation Abbé Pierre, AG2R LA MONDIALE  
Maîtrise d'oeuvre, bureau d'étude thermique, environnement, énergies renouvelables, Altéria – Palabres Architectes

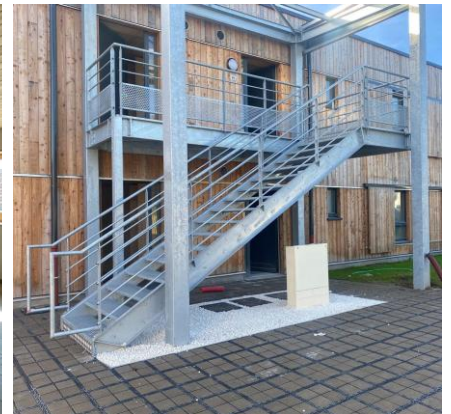
La Foncière Chênelet a été mise en relation avec les élus de la Commune de Marles-les-Mines par l'intermédiaire de Territoire 62 en 2017 pour réaliser des logements locatifs sociaux sur une parcelle dédiée. Le chantier s'inscrit dans un projet de ZAC créée pour permettre l'implantation d'environ 150 logements sur le site d'une importante friche industrielle en reconversion. Le choix a été fait de réserver une parcelle pour réaliser une opération de logements locatifs sociaux afin de garantir une mixité sociale dans ce quartier destiné à accueillir une population jeune.

Le projet est composé de huit logements sociaux contenus dans un seul bâtiment dont la longueur, presque équivalente à celle de la parcelle, évoque les alignements de maisons, caractéristiques de l'urbanisme du pays minier, dont l'opération de la ZAC des Wagnonages reprend les codes.

**Date de livraison :** décembre 2022

#### Bonnes pratiques :

- ❖ Couverture végétalisée
- ❖ Paille
- ❖ Récupération d'eau de pluie
- ❖ Terre crue
- ❖ Bois
- ❖ Panneaux photovoltaïques
- ❖ Pompe à chaleur à faible consommation



**Les corons nouvelle génération de la Foncière Chênelet ont été distingués notamment parce qu'il s'agit d'un bâtiment passif intégrant des énergies renouvelables et des matériaux biosourcés locaux (bois, paille, terre) et ENR. La volonté de donner accès à des logements très économes et très bas carbone à des personnes qui n'ont généralement pas accès à ce type de logements, a été appréciée également.**



© Foncière Chênelet

[Plus d'info sur le projet](#)